

Cahier d'acteurs

COMMISSION PARTICULIÈRE DU DÉBAT PUBLIC

LE PROJET DE TERMINAL MÉTHANIER À ANTIFER

NOVEMBRE 2007

Contact



Association des parents d'élèves

Association régie
par la loi du 1^{er} juillet 1901
N° 072008485

Siège :
9 route de la chênelière -
76280 Saint Jouin-Bruneval
Tél. 02 35 30 03 16
olivier.henry@wanadoo.fr

L'Association des parents d'élèves École de Saint Jouin-Bruneval

Présentation

Créée en 1999, notre association a pour but de permettre aux parents d'élèves d'être représentés au sein des conseils d'écoles. L'association représente 162 familles pour un total de 210 enfants scolarisés. Nous sommes particulièrement attentifs aux sujets relatifs à la sécurité de nos enfants :

- Réalisation de dos-d'âne aux abords de l'école,
- Formation des personnels de cantine aux gestes d'urgence,
- Participation aux exercices de confinement dans l'école réalisés au printemps dernier.

Face au projet d'implantation d'un terminal méthanier sur la commune de Saint-Jouin - Bruneval, l'association des parents d'élèves s'interroge sur les 3 points suivants :

) Développement durable et port méthanier

À l'heure où le gouvernement français commence à développer une politique de protection de l'environnement (création du Grenelle de l'environnement et recherche de solutions favorisant le développement durable notamment par le biais de réunions de concertation sur l'ensemble du territoire), nous sommes fortement interpellés par ce projet d'implantation d'un terminal méthanier.

Comment justifier la construction d'un terminal méthanier et les risques associés (dégradation du littoral, cuves, torchères, risques pour l'homme et son environnement) alors que désormais le développement durable est au programme de l'Éducation nationale ? Une telle contradiction est difficilement explicable et ne peut semer que doute et incompréhension dans les esprits.

Le projet initial de parc éolien refusé par le port autonome du Havre était non seulement écologique et respectueux du milieu naturel, mais se conformait également aux exigences environnementales prônées par le Grenelle de l'environnement.

En outre, la charte de l'environnement inscrite dans la Constitution française depuis 2005 stipule : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé. »

Comment concilier les informations actuellement transmises aux enfants (enseignement de la biodiversité et du développement durable...) et la construction d'un port méthanier à Antifer ?

) La sécurité

Sans porter de jugement sur les qualités techniques du futur site, notre association s'interroge sur les risques que fait courir une telle installation industrielle à proximité d'une école de 260 enfants.

En préambule, nous tenons à rappeler que la sécurité des enfants scolarisés à Saint-Jouin - Bruneval ne se limite pas au seul périmètre de l'école et que la vie scolaire s'organise autour de plusieurs lieux :

L'école → Cuves de méthane = 1 300 mètres (210 enfants dont 150 cantiniers)

Le gymnase → Cuves de méthane = 1 000 mètres (14 déplacements de classe par semaine)

La bibliothèque → Cuves de méthane = 1 200 mètres (plusieurs déplacements par semaine)

La garderie → Cuves de méthane = 1 200 mètres (30 enfants en moyenne)

La plage → Cuves de méthane = 400 mètres

Le dossier du maître d'ouvrage, dans sa partie sécurité, se veut très rassurant quant aux risques d'exploitation du port méthanier. La première question qui vient alors à l'esprit est :

Pourquoi classer le terminal SEVESO II « seuil haut » ?

La consultation de divers sites Internet, documents et témoignages nous conduit à penser que l'analyse du maître d'ouvrage sous-estime, voire occulte, certains risques liés à l'exploitation du GNL.

Risques toxiques

Le maître d'ouvrage affirme que le GNL peut être respiré sans dommage jusqu'à une concentration de 25 %.

- **Cette concentration risque-t-elle d'être atteinte en cas de fuite majeure voire d'un attentat ?**
- **Le déplacement d'un nuage de gaz en direction d'un des sites de vie scolaire est-il envisageable ?**
- **Qu'en est-il de la possibilité de formation d'une poche de gaz en pied de falaise, et dans ce cas quels sont**

« Les cahiers d'acteurs reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours des débats. Ils sont sélectionnés par la commission particulière de débat public qui décide de les publier sous forme de cahier d'acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs »

Cahier d'acteurs

LE PROJET DE TERMINAL MÉTHANIER À ANTIFER

les moyens d'alerte et d'évacuation des personnes présentes sur la plage ?

Le maître d'ouvrage n'aborde que la phase d'exploitation « normale » du terminal.

- **Quel type de gaz sera utilisé pour l'inertage des citernes ?**
- **Quels rejets y aura-t-il dans l'atmosphère? Dans quelle quantité ? À quelle fréquence ?**
- **Quels risques présentent ces gaz sur la santé, notamment s'ils sont combinés aux dégazages déjà fréquents du terminal pétrolier ?**

Risques d'explosion

« Les réservoirs et les cuves des navires ne peuvent pas exploser tant que le GNL est isolé de l'air. » Le sinistre survenu en 2004 sur une unité de liquéfaction de GNL démontre malheureusement une fois de plus les limites de la sécurité industrielle.

- **Que se produirait-il en cas d'erreur humaine, d'attentat ou de tout autre phénomène imprévisible qui nuirait à l'intégrité du stockage et créerait ainsi une situation d'explosion?**

La possibilité d'un accident avec effet domino n'est presque pas évoquée dans le dossier du maître d'ouvrage, ce qui est pour le moins étonnant. Force est de constater que ce terminal méthanier va devoir trouver sa place entre la mer, la plage, les falaises et surtout les bacs de pétrole.

- **Quels sont les risques d'interactions entre ces deux activités, spécialement dans l'hypothèse d'un incendie de type boil over sur l'une des cuves de pétrole ?**

De plus, comment être sûr de l'absence de mines datant de la Seconde Guerre mondiale ? Ces deux dernières années ont vu se multiplier les opérations de déminage de notre littoral avec, à chaque intervention, des mesures de confinement drastiques. Nos côtes doivent encore receler une grande quantité d'explosifs potentiellement dangereux ; n'est-ce pas là un risque majeur pour la population que de faire cohabiter cuves de gaz, pétrole et explosifs ?!

Système d'alerte et formation du personnel

Le classement SEVESO II du site d'Antifer implique la mise en place d'un PPRT. À ce jour, après plus de trente ans d'exploitation, un seul exercice de confinement a eu lieu.

- **Qu'en sera-t-il dans l'avenir alors que le risque sera multiplié par deux ?**
- **Quels seront les moyens de confinement pour le gymnase, situé à 1 000 m du site ?**
- **Quelle formation pour le personnel périscolaire et enseignant (une seule institutrice est formée aux risques industriels) ?**

En ce qui concerne la plage

- **Quels moyens d'évacuation sont prévus en cas d'engorgement de la seule voie d'accès au site?**

À notre connaissance, aucun site de ce niveau de dangerosité ne se trouve enclavé de la sorte avec une seule voie d'accès pour les secours.

Certes nous avons dépeint ici les scénarios du pire, mais n'est-ce pas ce qui dicte le PRINCIPE DE PRÉCAUTION, tout particulièrement quand la sécurité d'enfants est en jeu?

Nous avons le sentiment que, dans ce dossier, les règles de sécurité, bien que conformes à la législation actuelle, sont calculées au plus juste.

) Une plage familiale – un accès garanti et pérenne

Ce projet industriel ne doit pas condamner un aménagement du territoire dédié aux loisirs et à l'éducation à l'environnement en rapport avec la mer et la plage. En effet, de nombreux parents emmènent leurs enfants à la plage où petits et grands partagent beaucoup.

Les enfants apprécient autant le sable et l'eau que les structures de jeux installées sur le site de la plage. Ces temps de loisirs et d'apprentissage sont appréciés autant pendant les vacances et les jours de repos qu'après l'école, et le goûter en ce lieu de nature est bien apprécié.

La mer, la plage de sable et de galets et la falaise sont un milieu naturel également sollicité par les enseignants comme support pédagogique. Dans ce cadre, par exemple, les enfants ont réalisé un aquarium de mer avec leur professeur des écoles.

Au nom des familles de Saint-Jouin - Bruneval, l'association des parents d'élèves demande que l'accès à la plage soit maintenu de façon pérenne :

- pendant la construction du terminal méthanier, le cas échéant,
- et après l'implantation, le cas échéant.

Par ailleurs, l'association pose la question suivante :

- **Qu'advierait-il de cet accès en cas d'extension du périmètre de sécurité ?**

CONCLUSION

Face à un tel projet et au vu d'une forte implication de la vie scolaire sur cette commune, l'association des parents d'élèves de Saint-Jouin - Bruneval demande des garanties de sécurité pour les enfants. Ces garanties doivent tenir compte de l'éventuelle extension des critères et des zones de sécurité susceptible d'intervenir face à de nouvelles normes nationales, mais aussi européennes et mondiales. L'association est également très soucieuse de la qualité de vie des enfants et de pouvoir continuer à leur offrir un cadre de vie – la mer, sa plage, ses falaises – dont ils puissent jouir.